

TRENDS SHAKER

Newsletter #53

La newsletter mensuelle des tendances sociétales

SOCIÉTÉ x BUSINESS - page 2

LE PROFIL DU MOIS - page 2

MARQUES - page 3

RH x ÉDUCATION - page 4

L'ÉTUDE DU MOIS - page 5

LE SAVIEZ-VOUS ? - page 5

À L'HONNEUR

Protéger la biodiversité, un défi pour les États comme pour les villes

Du 7 au 19 décembre à Montréal, la **COP15** a réuni les gouvernements du monde entier pour établir, de commun accord, **un plan d'action global en faveur de la biodiversité**. À l'heure où un million d'espèces végétales et animales sont menacées d'extinction, les gouvernements se sont concentrés sur les **cinq facteurs humains responsables de la perte de la biodiversité**.

Les 5 facteurs humains responsables de la perte de la biodiversité

Dans une même optique de protection de la biodiversité, **le Parlement européen et les États membres de l'Union européenne (UE) ont trouvé un accord, le 6 décembre, pour interdire l'importation de produits qui contribuent à la déforestation**. « Il s'agit d'une première dans le monde ! C'est le café du petit déjeuner, le chocolat que nous mangeons, le charbon dans nos barbecues, le papier de nos livres. C'est radical », s'est félicité Pascal Canfin, président de la commission environnement au Parlement européen. L'accord est effectivement d'importance car, selon WWF, **les importations de l'UE sont à l'origine de 16 % de la déforestation mondiale**.

- **L'exploitation des terres et des mers** (avec notamment l'agriculture intensive, l'artificialisation des sols et la déforestation)
- **La surexploitation des ressources biologiques** (eau, bois, roche)
- **La pollution** (eau, terre, mer)
- **Le changement climatique**
- et enfin **les espèces non indigènes envahissantes** qui menacent les espèces indigènes et favorisent l'émergence d'épidémies

Loin d'attendre un accord des États en faveur de la biodiversité, **de nombreuses villes se sont déjà engagées**. Ainsi **Medellin**, en Colombie, a créé de vastes couloirs écologiques. La ville basque **Vitoria-Gasteiz** s'est entourée d'une large ceinture verte. Et de grandes villes comme **San Francisco** ou **Montréal** accentuent leurs efforts. **Ainsi la capitale économique du Québec entend planter 500 000 arbres d'ici à 2030, créer des corridors de biodiversité, interdire les pesticides comme le plastique à usage unique ou encore éviter l'étalement urbain en multipliant les projets en hauteur plutôt qu'en superficie**. Dans son discours d'ouverture au 7^e Sommet des gouvernements infranationaux et des villes qui s'est tenu à l'occasion de la COP15, la maire de Montréal Valérie Plante a rappelé que « **les villes et les gouvernements locaux sont des partenaires essentiels et incontournables** ». Autrement dit, qu'ils doivent travailler de concert – ce qui n'est pas toujours le cas – pour mettre en place de bonnes pratiques et préserver la biodiversité.

Sources :

www.futura-sciences.com
www.lemonde.fr/planete
www.alternatives-economiques.fr

© Unsplash - Umberto



Dix-neuf dirigeants de grandes entreprises françaises, dont Accor, Renault et Veolia, ont signé une tribune dans *Le Monde* pour soutenir la nouvelle version de la directive européenne sur la communication des données de durabilité (Corporate Sustainability Reporting Directive, ou CSRD).

Récemment adoptée, cette nouvelle directive impose à plus de 50 000 grandes entreprises et entreprises cotées de l'Union européenne de publier des informations concernant leurs impacts sur les écosystèmes, le dérèglement climatique, la déforestation et les populations locales.

Pour ces dirigeants, la « mise en œuvre ambitieuse de l'information extra-financière » permettra aux entreprises opérant en Europe d'être à l'avant-garde d'un nouveau modèle économique à la hauteur des enjeux humains, sociaux et environnementaux du XXI^e siècle. Pour Laurent Babikian, directeur mondial des produits au CDP (l'organisme international à but non lucratif qui publie des données sur l'impact environnemental des grandes entreprises), ces standards ambitieux doivent être adoptés au niveau international pour créer une économie véritablement durable et équitable.

LE PROFIL DU MOIS

Sophie Adenot
une pilote d'hélicoptère devenue astronaute



Fascinée depuis toute petite par l'espace, Sophie Adenot voulait « explorer les limites de la deuxième dimension », autrement dit la dimension verticale. Elle fait donc des études d'ingénieur à l'Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace (ISAE-Supaéro), puis poursuit par un Master of Science décroché au prestigieux Massachusetts Institute of Technology (MIT) à Boston. Elle intègre ensuite Airbus Helicopters, se forme au pilotage d'hélicoptère et rejoint l'escadron chargé de transporter le chef de l'État. Après trois mille heures de vol sur vingt-deux types d'hélicoptères, un brevet de pilote d'avion, un autre de pilote de planeur et un dernier de parachutiste militaire, Sophie Adenot postule pour intégrer la nouvelle promotion d'astronautes de l'ESA. La sélection, plus que drastique, dure dix-huit mois. La lieutenant-colonelle franchit avec succès tous les obstacles et devient à 40 ans la deuxième femme française astronaute.

Trois années d'entraînement intensif l'attendent pour préparer une future mission dans la Station spatiale européenne et réaliser son rêve de petite fille, flirter avec les étoiles.

Source
www.lemonde.fr



Source

<https://siecledigital.fr>

Amazon Clinic nouveau service d'e-santé pour les affections courantes

Après l'échec d'Amazon Care et le rachat de One Medical pour 3,9 milliards de dollars, le géant de l'e-commerce lance **Amazon Clinic, un service d'e-santé pour les affections communes** comme **l'acné, les allergies saisonnières ou la sinusite. Disponible dans trente-deux États américains**, ce service permet aux utilisateurs d'avoir rapidement une consultation avec un clinicien via une messagerie sécurisée, puis de recevoir une ordonnance. Ils peuvent ensuite commander directement leurs médicaments sur **Amazon Pharmacy**. La question est de savoir si ce service aura davantage de succès qu'Amazon Care.

Le 12 décembre, la Fondation Bouygues Telecom a inauguré le lancement de la deuxième promotion d'Incub'Asso, son incubateur d'associations à impact social ou environnemental. Créé il y a tout juste un an, **Incub'Asso délivre un accompagnement complet et un ensemble de services structurants à de jeunes associations de moins de trois ans, pour une durée de un à trois ans.**

Guidés par un mentor formé par Pro Bono Lab, les cinq nouveaux lauréats ont ainsi pu découvrir les partenaires qui vont les accompagner : **AssoConnect**, un logiciel de gestion dédié aux associations, **Citizing**, un service de consulting en stratégie et évaluation de projets, et **Impact Track**, une plateforme de mesure d'impact. Parmi ces lauréats, on peut citer **l'Équipage Solidaire, une association d'entraide qui livre aux étudiants des produits invendus** ou encore **Éloquence de la Différence, une association qui organise des concours d'éloquence pour les personnes bégues et les incite au dépassement de soi.**

La Fondation Bouygues Telecom encourage la mobilisation citoyenne

Source

<https://www.carenews.com>

EvidenceB accélère la lutte contre le décrochage scolaire

Source

<https://start.lesechos.fr>

Fondée en 2017, **la start-up française spécialisée dans l'apprentissage adaptatif vient de lever quatre millions d'euros auprès d'Educapital, premier fonds européen consacré au secteur de l'éducation**, avec le soutien de Finorpa et d'IRD Gestion, ses investisseurs historiques. Parallèlement, **EvidenceB a remporté un appel d'offres lancé par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse afin de déployer à la rentrée prochaine une application pédagogique en français et en mathématiques.** Destinée aux élèves de seconde, cette application s'appuiera à la fois sur les sciences cognitives (une discipline qui aide à mieux comprendre le processus d'apprentissage des connaissances) et sur l'intelligence artificielle.

Concrètement, elle pourra identifier le niveau des élèves et leur proposer des exercices sur mesure.

Pour recruter, certaines entreprises optent pour les primes de parrainage

Source

<https://www.lemonde.fr/emploi>

À l'heure où de nombreux secteurs sont touchés par la pénurie de candidat, **les entreprises redécouvrent tout l'attrait de la cooptation. Cette technique, qui consiste à faire appel au réseau des salariés dans l'espoir de dénicher de bons profils,** est notamment utilisée par la RATP et le Groupe hospitalier Paris Saint-Joseph. Dans cet hôpital privé, **la prime de parrainage peut atteindre 3 000 euros pour les postes particulièrement critiques** (infirmier anesthésiste, infirmier de bloc opératoire et sage-femme). «**La cooptation est un levier de recrutement particulièrement pertinent, pas en volume, mais en performance**», estime Mathilde Le Coz, DRH de l'entreprise d'audit Mazars et présidente du Lab RH. «**La cooptation est le gage d'une intégration réussie car la personne cooptée partage les mêmes valeurs**», poursuit Virginie Linard, directrice des opérations RH et Expérience collaborateur au sein du groupe Up. D'après l'enquête «Rentrée sociale : s'adapter aux nouvelles réalités», **51 % des DRH ont recours à la cooptation.** Et d'après l'APEC, **44 % des PME l'utilisent pour recruter des cadres.**



©Unsplash - vat-lay-media

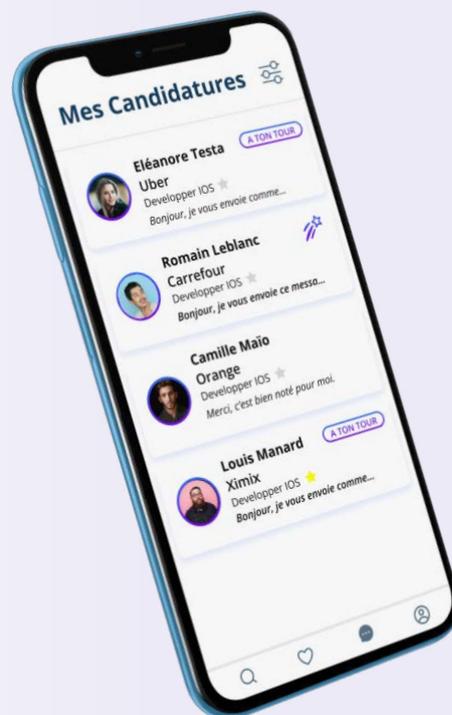
Jobamax, l'appli de rencontre professionnelle pour les 18-30 ans

Source

<https://start.lesechos.fr>

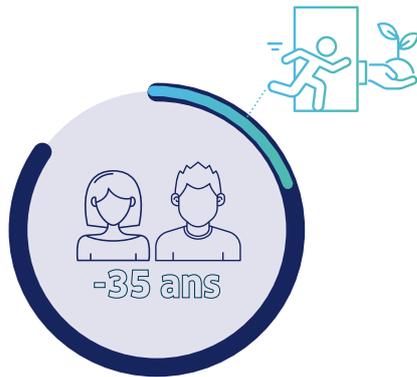
L'idée n'est pas nouvelle mais elle cartonne. **Lancée en avril 2022, l'application Jobamax se présente comme «le Tinder de l'emploi» dédié aux 18-30 ans.** Elle reprend le principe du swipe (ou balayage) du site de rencontres amoureuses. Quand l'utilisateur balaie l'écran à gauche, il refuse l'offre d'emploi. Quand il le balaie à droite, l'offre rejoint sa « wishlist » et lui permet de postuler. «**J'avais envie que la recherche d'emploi devienne un plaisir et soit moins chronophage**», explique son fondateur, Alexandre Guenoun. Ce jeune diplômé d'HEC, Cornell et Yale a réuni 400 000 euros pour développer l'algorithme et son interface. Il a également noué un partenariat avec Talent.com, qui lui permet d'agrèger 250 000 offres de stages, d'alternances, de CDD et de CDI dans tous les domaines d'activité.

Depuis sa création, l'application revendique une inscription toutes les quatre minutes, plus de 700 000 interactions et plus de 1 200 embauches réalisées dans toute la France. Le jeune startupeur ambitionne 200 000 utilisateurs d'ici l'été 2023.



Un quart des jeunes consultants quittent leur cabinet de conseil

Aujourd'hui, **81 % des salariés des cabinets de conseil ont moins de 35 ans et, chaque année, 25 % d'entre eux quittent leur poste.**



C'est ce que révèle la dernière enquête du Syntec, la fédération qui regroupe les acteurs de la profession. **Ce désengagement des jeunes s'explique d'une part en raison de la surcharge de travail**, considérée comme « normale » dans le monde du conseil mais aussi **par la déception des jeunes devant des missions trop élémentaires** (il faut monter en grade pour avoir des missions plus complexes). **Plus intéressés par le développement durable que par la finance, les jeunes consultants n'hésitent plus à quitter les grands cabinets pour rejoindre des structures expertes de la transition écologique.**

Conscients qu'ils doivent progresser, les cabinets de conseil modifient leurs pratiques pour garder ces jeunes talents. Chez BearingPoint par exemple, le congé maternité est depuis cette année rallongé de deux mois, et payé à 100 % du salaire.

Source : <https://start.lesechos.fr>

LE SAVIEZ-VOUS ?



Paris veut se chauffer grâce à ses égouts

<https://positivr.fr>

Dans le Xe arrondissement de Paris, Suez va installer un échangeur thermique de 60 mètres de long pour produire 60 % du chauffage de cinq bâtiments publics. Cette **technologie réversible, qui produit de la chaleur l'hiver et de la fraîcheur l'été**, devrait s'étendre dans la capitale. La Ville de Paris étudie 14 autres sites pour des projets similaires.



À Lyon, on peut louer son sapin de Noël

<https://france3-regions.francetvinfo.fr>

C'est écologique et économique ! Pour une trentaine d'euros, les Lyonnais peuvent louer un sapin de Noël pendant deux à trois semaines. La société protectrice des végétaux qui a lancé ce nouveau service **récupère les sapins après les fêtes et les entretient jusqu'à l'année suivante.**



Biocoop soutient la création de fermes bio

<https://www.carenews.com>

Biocoop propose à ses clients d'arrondir le montant de leurs achats à l'euro supérieur afin de soutenir **Terres de liens**, une association pionnière dans la lutte contre la disparition des terres agricoles. Depuis février, plus de **62 000 € ont ainsi été collectés dans 287 magasins.**



L'équipe Trends Shaker
vous souhaite
d'excellentes fêtes de fin d'année !

Tous « **veilleurs** »

Vous repérez des informations sociétales « people, ways of live » intéressantes ou insolites, partagez-les à : valerie.gaudart@engie.com ou julie.philippot@engie.com. Merci à tous pour votre contribution !